



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9<sup>e</sup> séance du mercredi 7 décembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2022/33 de la Municipalité, du 27 octobre 2022 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2023, un crédit de CHF 7'322'300.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux.

La présidente



Le secrétaire